

TYPE DE BATIMENT OU SERA INSTALLE LE SREP :

Habitation : principale* secondaire* propriétaire* locataire* Ancienneté (année) : [][][][][]

Raccordement au réseau d'assainissement collectif oui* non*

Permis de construire de moins de 2 ans* (joindre une copie du permis de construire)

Nombre de pièces : [][][] Surface de la toiture (m²) : [][][][] Surface au sol (m²) : [][][][]

A COMPLETER IMPERATIVEMENT PAR LE PROFESSIONNEL QUE VOUS AVEZ CHOISI :


N° SIRET : []
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises


NOM du représentant légal : []


Prénom du représentant : []

Adresse (siège social) : _____

Code postal : [][][][][] Commune : _____

 : [0][5] [][][][][][][][][][][][][][][][][]

 : [0][6] [][][][][][][][][][][][][][][][][]

 : [0][5] [][][][][][][][][][][][][][][][][]

@ : _____

Vous avez un ou plusieurs comptes bancaires. Veuillez mentionner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide, ou bien joindre un RIB :

Code établissement [][][][][] Code guichet [][][][][] N° de compte [][][][][][][][][][][][][][][][][] Clé [][][]

Je soussigné, M....., représentant légal de l'entreprise ci-dessus désignée :

- reconnaît avoir pris connaissance du référentiel technique de l'aide régionale aux systèmes de récupération des eaux de pluies et m'engage à le respecter ;
- atteste avoir pris connaissance du fait qu'un commencement des travaux avant la notification de la décision de la Région Guadeloupe entraînera le rejet de la demande
- m'engage à fournir des équipements en conformité et à œuvrer dans les règles de l'art, de façon à ce que les systèmes de récupération des eaux pluviales installées, ne présentent aucun risque à la contamination des réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;
- reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de fraude caractérisée ou de fausse déclaration, mon dossier de demande de versement de l'aide sera rejeté ou le remboursement des sommes perçues me sera exigé, sans préjudice des autres poursuites prévues par les textes en vigueur.

Fait à _____ le ____/____/20____ Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

*NB : Le professionnel désigné doit insérer au présent dossier une **attestation d'assurance spécifique** pour l'œuvre qu'il devra réaliser.*

VOS ENGAGEMENTS :

Je soussigné, (nom et prénom du demandeur) _____ :

- atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire ;
- reconnais avoir pris connaissance des conditions pour l'octroi de l'aide concernée ;
- atteste avoir pris connaissance du fait qu'un commencement des travaux avant la notification de la décision de la Région Guadeloupe entraînera le rejet de la demande sauf cas prévu dans l'article 4.2.2 du référentiel technique.
- m'engage à faire réaliser l'œuvre pour laquelle l'aide m'est attribuée ;
- m'engage à fournir tous documents et justificatifs demandés par l'ASP ;
- m'engage à assurer l'entretien et la maintenance de l'œuvre, le cas échéant, à signer un contrat de maintenance avec un professionnel ;
- m'engage à en faire usage dans le respect de la réglementation ;
- autorise l'accès au(x) système(s) de récupération des eaux de pluies, objet(s) de l'aide sollicitée, pour toutes les vérifications nécessaires aux contrôles de l'ASP ;
- reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de fraude caractérisée, de fausse déclaration ou de double déclaration, mon dossier sera rejeté ou le remboursement des sommes perçues me sera exigé, sans préjudice des autres poursuites prévues par les textes en vigueur.

Fait à _____ le ____/____/20____ Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER PAR LE DEMANDEUR :

Pièces	Demandeur concerné	Pièces jointes
Exemplaire original de la demande d'aide complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>
Copie d'une pièce d'identité en cours de validité.	Tous (du représentant légal de la structure pour les micro-entreprises)	<input type="checkbox"/>
Avis de situation de la base SIRENE actualisé	Micro-entreprise	<input type="checkbox"/>
Au choix : Photocopie de l'acte de propriété du terrain ou permis de construire ou photocopie du titre d'occupation du sol portant la construction. ou attestation de la commune (Marie-Galante) ou dernier Avis d'imposition sur la taxe foncière	Tous	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	Si le demandeur n'est pas propriétaire du terrain	<input type="checkbox"/>
1 Devis estimatif de l'acquisition des équipements et des travaux à réaliser (sur la base du modèle type ci-après)	Tous	<input type="checkbox"/>
Avis d'imposition de l'année en cours	Tous	<input type="checkbox"/>
Dernière facture pour la consommation d'eau potable ou permis de construire (ou pour Marie-Galante : attestation de régularisation de l'habitat délivrée par la commune d'où doit être installé le SREP)	Tous sauf exploitants agricoles	<input type="checkbox"/>
Attestation AMEXA en cours de validité	Exploitants agricoles uniquement	<input type="checkbox"/>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression touchant les informations qui vous concernent.

ENTREPRISE :

Signature

CLIENT :

Signature

DEVIS

DESIGNATION DES ELEMENTS SUBVENTIONNABLES	QTE	PU HT	MONTANT HT
FOURNITURES			
Réservoir de stockage * : volume : matière :
Sonde de niveau d'eau (<i>facultatif</i>)
Eléments de filtration			
Crapaudine *
Filtre gouttière *
Dispositif d'évacuation des premières minutes d'eau de pluie *
Grille anti-moustique (treillage à mailles ≤ 1 mm) *
Filtre de rentrée tranquille *
Filtre en sortie de pompe (<i>obligatoire si surpresseur</i>)
Eléments de raccordement (en mètre linéaire)			
Conduites de liaison *
Dérivation sur descente *
Eléments de plomberie			
Robinet de soutirage *
Eléments d'Information et Signalisation			
Plaque de signalisation "eau non potable" *
Compteur d'eau (<i>obligatoire si assainissement collectif</i>)
Eléments de pompage			
Dispositif de pompage <u>hors surpresseur</u> (ballon d'équilibrage, raccordement électrique...)
Surpresseur (<i>obligatoire si alimentation WC</i>)
En cas d'alimentation des WC :			
Dispositif d'acheminement de l'eau de pluie (<i>obligatoire si alimentation WC</i>)
Dispositif d'appoint en eau potable (<i>facultatif</i>)
Disconnecteur EN1717 ou surpresseur-disconnecteur EN1717 (<i>obligatoire si appoint en eau potable</i>)
INSTALLATION			
Transport
Pose
Main d'œuvre pose
Enfouissement
Main d'œuvre enfouissement
		Total de base
		Taxe %
		Taxe %
		NET A PAYER

LEGENDE : * Equipement obligatoire

INFORMATIONS

A. Le dossier complet doit être déposé au guichet unique :

L'Agence de Services et de Paiement (ASP)
Immeuble Foumi – Voie Verte
ZI de Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT

Tél. : 0590 38 76 66

(Appelez ce numéro pour tous renseignements complémentaires sur le dispositif d'aide)

B. Le dispositif régional d'aide aux systèmes de récupération des eaux de pluies :

Les conditions d'attributions de l'aide régionale aux systèmes de récupération des eaux de pluies (SREP) sont précisées dans le référentiel technique annexé au dossier.

BENEFICIAIRES : Particuliers et micro-entreprises (moins de 10 salariés) demeurant en Guadeloupe.

LES PRESTATIONS ELIGIBLES à l'aide régionale aux systèmes de récupération des eaux de pluies concernent l'arrosage, l'irrigation, le lavage des sols, des véhicules, l'alimentation de la piscine à usage non collectif, l'alimentation des WC en double réseau. Les eaux de pluies collectées ne doivent en aucun cas être utilisées pour des usages alimentaires ou liés à l'hygiène corporelle.

COMPOSITION DU SYSTEME : Les équipements et travaux éligibles sont précisés dans le référentiel technique de l'aide (§ 2). Le dispositif de stockage doit avoir **une capacité minimum de 3 000 litres**.

L'AIDE REGIONALE : Le montant de l'aide varie en fonction du système de récupération des eaux de pluies choisi et des utilisations envisagées (voir § 3.2 du référentiel technique).

L'acquisition et l'installation du SREP doivent être effectuées **auprès et par un même professionnel**,

La prime régionale est cumulable avec les autres aides publiques (ex : crédit d'impôt). Elle est accordée dans les limites du crédit budgétaire disponible.

Un seul dossier peut être instruit par habitation.

La demande de subvention peut être répétée pour le remplacement d'une installation de récupération des eaux de pluies âgée au moins de 10 ans (sur présentation de factures de l'installation ou des équipements à remplacer).

DELAIS D'INSTALLATION DU SYSTEME : Le délai d'installation du SREP correspond au délai de validité du bon de réduction que vous recevrez. Il est fixé par le §3.2.2 du référentiel technique.

Les travaux peuvent débuter dès réception de la notification de dossier complet envoyée par l'ASP. Le demandeur devra impérativement en informer l'ASP par courrier ou par mail de sa décision de débiter les travaux dans ce cas.

Cette notification ne vaut pas promesse de subvention et en cas de non attribution de l'aide, la totalité du montant du devis sera à la charge du demandeur.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION : La subvention accordée par la région Guadeloupe représente une réduction sur la facture à payer par le bénéficiaire. Elle est versée à l'opérateur, sur sa demande, après l'achèvement de la totalité des travaux (voir les modalités de la demande de versement fixées par le §3.2.3 du référentiel technique).

Le paiement de la totalité de la subvention accordée sera effectué par la région Guadeloupe, via l'ASP, sur le compte bancaire ou postal du professionnel désigné.

ENTRETIEN-MAINTENANCE : Le propriétaire d'une installation distribuant de l'eau de pluie à l'intérieur de bâtiments, a **l'obligation d'entretenir ses systèmes de récupération d'eau de pluie et doit établir et tenir à jour un carnet sanitaire** (art.4 de l'arrêté du 21/08/2008). De ce fait, il lui est conseillé de conclure un contrat de maintenance avec un professionnel.